



COMMUNE DE DURRENBACH

**Compte-rendu des délibérations
du Conseil Municipal du 16 octobre 2019**

Date de
convocation :
10 octobre 2019

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire,

Nombre de
conseillers en
exercice : 14

Présents : M. WEISS Damien, M. SIEDEL Dominique, Mme FABACHER Angélique, Mme HAMMENTIEN Aurélie, M. HEINRICH Thierry, M. HOH Christian, Mme KLINGLER Catherine, M. PFEIFFER Alain, M. Denis RICHTER et Mme SCHALL Nathalie.

Présents : 10

Procuration : 1

Absent(s) excusé(s) : Mme DUTEY Sylvie qui a donné procuration à M. WEISS. Mme CORDON Laurence. M. DEUBEL Denis. M. JEDELE Cvril.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie HAMMENTIEN

Approbation de la séance du 11 septembre 2019

2019-53 : Groupement de commande pour l'achat et l'installation de stationnement à vélo – marché avec la Communauté des Communes

Pour : 11 voix

Absentions : 0 voix

Contre : 0 voix

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le plan d'animation prévoyant des actions visant à promouvoir l'usage du vélo, validé par les élus du conseil communautaire de la Communauté des Communes en juin 2019 ;

Vu la proposition de la Communauté des Communes d'accompagner les communes dans la mise en place de stationnements vélo adaptés en des lieux publics « stratégiques » ;

Vu les aides possibles via le programme ALVEOLE ;

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité,

DE S'INSCRIRE dans la démarche proposée par la Communauté des Communes et d'adhérer au groupement de commande proposé par la Commission mobilité.

DE TRANSMETTRE à la communauté des communes un questionnaire recensant les besoins potentiels de la commune en matière de stationnement vélo.

D'AUTORISER M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette démarche.

2019-54 : Financement du projet 21 Rue Principale

Pour : 11 voix

Absentions : 0 voix

Contre : 0 voix

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu la délibération n°2016-118 du 16 novembre 2016 relative à la Réhabilitation de l'espace « PROXI » avec création d'espaces commerciaux supplémentaires et de logements, espace associatif,

Vu la délibération n°2017-13 du 25 janvier 2017 relative à la création d'une commission « Réhabilitation et création de locaux commerciaux et logements »,

Vu la délibération n°2018-01 du 24 janvier 2018 relative à la poursuite de l'étude relative à la réhabilitation et à la création de locaux commerciaux et logements,

Vu la délibération n°2018-76 du 17 décembre 2018 validant la phase optionnelle n°1 du projet et autorisant le Maire à lancer toutes les démarches nécessaires : dépôt du permis de construire, lancement des demandes de subvention et recherche d'un financement,

Vu les propositions financières émises par le Crédit Mutuel, la Caisse d'épargne et le Crédit Agricole, avec une hypothèse de remboursement à taux fixe sur 15 ou 20 ans,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité,

DE DONNER suite à l'offre de la Caisse d'Épargne, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Durée de remboursement : 20 ans, soit 80 trimestres
- Modalités de remboursement : échéances en capital constant et intérêts variables
- Taux proposé : 0,78 %

D'AUTORISER M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce prêt,

DE PREVOIR cette dépense au budget de la commune.

REPORTE - Installation de stores extérieurs – école maternelle

Point reporté en attente d'informations complémentaires.

2019-55 : Adhésion à un nouveau contrat d'assurance multirisque commune

Pour : 11 voix

Absentions : 0 voix

Contre : 0 voix

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2015-90 du 01/12/2015 autorisant M. le Maire à renégocier les contrats d'assurance de la commune,

Vu le contrat d'assurance multirisque n°56208027 signé par la commune de DURRENBACH en 2016 auprès de la compagnie ALLIANZ – HAGUENAU,

Vu les devis présentés par la CIADE en date du 2 octobre 2019,

Monsieur le Maire expose que malgré la négociation du contrat intervenue en 2016, la compagnie ALLIANZ – HAGUENAU reste plus chère que la concurrence à prestations équivalentes. Après avoir obtenu des devis comparatifs, il propose donc de résilier le contrat multirisque commune en place et de souscrire à un nouveau contrat auprès de la CIADE, Caisse Intercommunale d'Assurance des Départements de l'Est.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité,

DE RESILIER le contrat d'assurance multirisques commune n°56208027 détenu auprès de l'organisme ALLIANZ HAGUENAU Barberousse – Christian STAUTH,

DE SOUSCRIRE à une assurance multirisques commune auprès de la CIADE,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires auprès de ces deux organismes,

DE PREVOIR les dépenses correspondantes au budget de la commune.

2019-56 : Adhésion à un nouveau contrat d'assurance pour les véhicules communaux

Pour : 11 voix

Absentions : 0 voix

Contre : 0 voix

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2015-90 du 01/12/2015 autorisant M. le Maire à renégocier les contrats d'assurance de la commune,

Vu les contrats d'assurance automobile n°56110874 (tracteur ISEKI) et n°53445322 (Peugeot J5) signés par la commune de DURRENBACH en 2016 auprès de la compagnie ALLIANZ – HAGUENAU,

Vu les devis présentés par la CIADE en date du 2 octobre 2019,

Monsieur le Maire expose qu'après avoir obtenu des devis comparatifs, il propose de résilier les contrats d'assurance véhicule (tracteur et J5) en place et de souscrire à des nouveaux contrats auprès de la CIADE, Caisse Intercommunale d'Assurance des Départements de l'Est.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité,

DE RESILIER les contrats d'assurance automobile n°56110874 (tracteur ISEKI) et n°53445322 (Peugeot J5) détenus auprès de l'organisme ALLIANZ HAGUENAU Barberousse – Christian STAUTH,

DE SOUSCRIRE à deux nouveaux contrats d'assurance pour ces deux véhicules auprès de la CIADE,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires auprès de ces deux organismes,

DE PREVOIR les dépenses correspondantes au budget de la commune.

DIVERS :

- 1) Fête des seniors
- 2) Périscolaire

Le Maire,
Damien WEISS

Angélique FABACHER	
Aurélie HAMMENTIEN	
Thierry HEINRICH	
Christian HOH	
Catherine KLINGLER	
Alain PFEIFFER	
Denis RICHTER	
Dominique SIEDEL	
Nathalie SCHALL	